

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Hôtel de Ville
33730 Villandraut
Tél. : 05.56.25.85.55
Fax : 05.56.25.85.56

Nombre de Représentants : 20

Nombre de Présents : 15

Nombre de Votants : 15

Le 10 juin 2011 à 20 H 45 à Noaillan, l'Assemblée Communautaire s'est réunie sous la Présidence de Mme HARRIBEY

Secrétaire de séance : Jeanne-Marie BAUP

Date de convocation : 1^{er} juin 2011

Etaient présents à la réunion :

Laurence HARRIBEY, Jean-Pierre AUROUX, Alain CAPS (Noaillan) Jeanne-Marie BAUP, Josette DUDON (Uzeste), Maryse BANQUET RENARD, Bernard BORDESSOULLES (Lucmau); Sandra BAROT, Roselyne LALANNE, Marielle CRUSE (Préchac), Jean-Claude LASSALLE, Alain CAMBOULIVES (Cazalis), Isabelle DEXPERT (Pompéjac), Christian PICARD, André LAFORGUE (Villandraut).

Absents :

Marianne LABOUILLE, Mireille MORLET (Bourideys) Sophie LAULAN (Noaillan), André L'AZOU (Pompéjac), Dominique PAIROYS, (Villandraut).

Approbation du compte rendu précédent

Madame la Présidente donne lecture du compte rendu de la plénière du 13 mai 2011.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Ordre du Jour

Commission 1

Convenir d'une date Commission Budget

Madame la Présidente expose qu'il convient de convenir d'une date de commission afin de faire un point sur l'état de consommation de nos prévisions budgétaires comme il avait été prévu en début d'année. Toutefois, en l'absence de Monsieur BUNGERT, il est décidé d'attendre de connaître ses disponibilités.

Point sur le Personnel

Ouverture d'un poste de coordonateur Base Nautique canoës loisirs

Madame la Présidente expose à l'assemblée qu'un des agents, occupe depuis cinq ans en contrat d'avenir, un poste atypique, avec efficacité. Il s'agit de coordonner les activités aussi diverses que variées liées à l'activité canoë loisir sur le Ciron. Madame la Présidente propose, afin de poursuivre cette collaboration dont chacun se satisfait, de créer un poste approprié à ces missions particulières et inhabituelles dans la fonction publique territoriale.

Le Conseil Communautaire,

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu la loi n° 87-1107 du 30 décembre 1987 modifiée portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux des catégories C ;
- Vu le décret n° 87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour les catégories C des fonctionnaires territoriaux ;

Où le rapport de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et, à l'unanimité des présents, le Conseil Communautaire, décide de :

- La création au tableau des effectifs de la communauté de Communes d'un poste de coordonateur Base Nautique canoës loisirs dont le temps de travail sera de 35 H hebdomadaires,
- Dit que compte tenu du caractère saisonnier lié à l'activité canoë, le temps de travail sera annualisé,
- Que le dit poste est créé à compter du 01/07/2011,
- Que ce poste pourra être pourvu par un contractuel conformément à l'article 3 alinéas 4 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 puisqu'il n'existe pas de cadre d'emplois correspondant aux fonctions.
- L'inscription des crédits correspondants au budget Annexe Base Nautique Piscine.

La Présidente

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Gratification aux stagiaires

Madame la Présidente expose à l'Assemblée que comme chaque année, la Cdc accueille des stagiaires qui non seulement participent à la tâche mais sont également porteur d'un projet individuel dans les domaines fixés par la hiérarchie.

A ce titre, Madame la Présidente propose à l'Assemblée que comme la Loi nous y autorise, ils perçoivent une gratification égale à 30 % du SMIC et au prorata de la durée de leur stage.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil Communautaire, décide :

- D'accorder une gratification égale à un tiers du SMIC aux stagiaires 2011, à savoir :

STAGIAIRES 2011				
Nom	Prénom	Nbre d'heures	tx horaire brut	TOTAL 30%
AMADEO	Paul	98	9	264,60
EZELIN	Tess	98	9	264,60
PALCOUX	Théodore	98	9	264,60
FANTI	Ludivine	98	9	264,60
CORNET	Caroline	98	9	264,60
INFRAY	Elise	308	9	831,60
TOTAL GENERAL				2 154,60

- Charge Madame la Présidente de toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente.

Subvention complémentaire OT

Madame la Présidente expose que nous versions une subvention à l'Office de Tourisme qui venait compenser le salaire de l'agent. Or, en 2010, nous avons partagé le montant annuel par deux pensant intégrer le personnel au 1^{er} juillet mais cela n'a pas été techniquement possible avant le 1^{er} août. Il faudrait donc verser l'équivalent d'un mois de salaire charges comprises à cette association. Pourtant, cette année, la Cdc va assumer les charges afférentes au local mis à disposition par la Mairie de Villandraut pour recevoir notre agent sur une période équivalente à la moitié des frais annuels habituellement générés par les fluides et autres assurances.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil communautaire, décide de :

- Accorder une subvention complémentaire de 950 € pour les frais occasionnés comme ci-dessus exposé,
- Dit que les sommes nécessaires sont inscrites au Budget Général,
- Charge, Madame la Présidente, de l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente.

Commission 2

En l'absence de Monsieur PAIROYS, Vice-président, en charge de la commission 2 – voirie, ce jour comme lors de la commission qui s'est réunie le 7 Juin dernier, Madame la Présidente précise qu'un compte-rendu de la réunion est joint au dossier de chaque délégué et à fait un rappel des grandes lignes de l'organisation des travaux, à savoir,

- Organisation d'une visite des travaux relevés en janvier avec chaque délégué et notamment le 14 juin 2011 à 8 h 30 Préchac, 9 h 30 Cazalis, 10 h 30 Lucmau, 11 h 30 Uzeste, 13 h Noaillan.
- Le cabinet AZIMUT prendra contact avec les Communes de Bourideys, Pompéjac et Villandraut non représentées afin de déterminer la date de cette première rencontre.
- Les rendez-vous hebdomadaires de chantier avec l'entreprise sélectionnée se dérouleront sur la commune concernée par l'avancée du chantier afin de limiter les déplacements et conserver le maximum d'intérêt pour le suivi de ces travaux.

Madame la Présidente tient à souligner l'absence remarquée et réitérée du Vice Président à ces travaux dont il a pourtant la charge et pour lesquels il possède la technicité.

Monsieur LASSALLE remarque par ailleurs qu'il a néanmoins une indemnité pour sa Vice Présidence

Commission 3

Les 3 Cirons

Informations diverses

Madame la Vice Présidente informe l'assemblée que ce dossier a fait l'objet de divers travaux à la suite du dernier état des lieux dont certains restent à peaufiner mais les entreprises sont informées.

Concernant la commercialisation, certains acquéreurs sont à relancer, d'autres ont été destinataires d'un projet de compromis de vente. Sur le plan purement administratif, cette zone a fait l'objet d'une estimation par les domaines laquelle se montre en adéquation avec nos évaluations.

Correction du Projet d'aménagement

Madame la Vice Présidente expose, que le projet de l'un des acquéreurs s'est tourné vers le terrain qui se situe à l'emplacement du bâtiment (bureaux) démoli. Néanmoins, le projet d'aménagement initial ne permet pas la construction d'un bâtiment, elle propose une modification de ce projet d'aménagement que le Cabinet MONTARNIER pourrait réaliser pour la somme de 466.44 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le conseil communautaire décide de :

- Procéder à une modification du projet d'aménagement afin de permettre la construction d'un bâtiment à l'emplacement de l'ancien bâtiment démoli,
- Confier la modification du projet d'aménagement au Cabinet MONTARNIER pour la somme de 466,44 € TTC,
- Dit que les sommes sont inscrites au Budget Annexe 3 Cirons,
- Charge Madame la Présidente de l'ensemble des formalités nécessaire à l'exécution de la présente

Madame la Présidente tient à souligner ici l'implication de Monsieur PAIROYS Vice Président et Maire de Villandraut qui a suivi les opérations de réception du chantier « Les 3 Cirons ».

Prix de vente par lots 3 Cirons

Madame DEXPERT expose que les nouvelles surfaces confirmées par le plan de division d'avril 2011 révèlent des écarts parfois importants ayant un impact sur le coût de chaque lot. Madame DEXPERT propose de confirmer les prix de vente en lots clos couvert et non plus en termes de prix HT au m² afin de répondre à la fois à la spécificité de chaque lot au regard notamment des contraintes d'accès et à la logique de communication.

Oui, l'exposé de Madame la Vice Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des présents qu' :

1. Au regard des travaux réalisés dans le cadre de la réhabilitation de la zone des « 3 Cirons »,
 2. Considérant que les différents lots avaient dans un premier temps été évaluées à partir d'une estimation des surfaces,
 3. Considérant après travaux « clos couvert » les contraintes spécifiques à chaque lot, à savoir :
 - Type des accès
 - Bâti et non bâti
 - Qualité des ouvertures
 - Travaux complémentaires extérieurs nécessaires
- D'établir les prix des lots Hors Taxe comme suit :

Bâtiment A

Lot 1: 38 280 €

Lot 2: 36 900 €

Lot 3: 35 420 €

Bâtiment B

Lot 4: 96 690 €

Bâtiment C à Créer

Lot 5: 9 425 €

- Charge Madame la Présidente de l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente

Point sur l'Association : ASA – ASL

Madame DEXPERT expose que des travaux pour la création d'une Association Syndicale Libre pour la gestion des parties communes commercialisées en clos couvert sont en cours entre la SEM Gironde Développement, les services CDC, la Sous Préfecture et la Trésorerie. Les résultats de ces travaux restent à confirmer.

Règlement des Subventions

Madame la Vice Présidente précise que le travail de collecte des factures est en cours, il manque quelques éléments mais cela avance.

Tourisme

Point d'information

Madame la Vice Présidente expose que la Convention tripartite est signée.

Madame le Maire d'Uzeste se félicite de l'avancée du sentier d'interprétation du patrimoine lequel sera inauguré très bientôt simultanément à divers autres travaux.

Madame la Vice Présidente informe que la consultation pour le Marché à Bon de Commande Signalétique est lancée avec une date de dépôt des offres fixée au 22 juin 2011.

PLU

Monsieur LASSALLE expose que, la réunion du 31 mai 2011 dont compte rendu figure au dossier des représentants, a consisté pour chaque commune concernée à répreciser au cabinet les modifications à apporter à leur document d'urbanisme et à établir un calendrier des travaux dont les grandes lignes à retenir sont ;

1. Fin juillet, 3 dossiers à envoyer aux PPA pour avis simple pour les modifications et pour préparation de la réunion d'examen conjoint pour la révision simplifiée.
2. Mi septembre, réunion des Personnes Publiques Associées pour examen conjoint du dossier de révision simplifiée.
3. Courant octobre, enquêtes publiques conjointes
4. Fin novembre – rapport du commissaire enquêteur
5. Décembre – approbation de la modification n° 2

Ayant exposé le déroulé, Monsieur LASSALLE, se félicite de l'organisation mise en place et du bon déroulé de cette étape.

Commission 4

En l'absence de Monsieur L'AZOU, Madame la Présidente, rappelle aux Maires et représentants concernés qu'un rendez-vous a été fixé avec le Conseil Général et l'Agence de l'eau afin de réfléchir au suivi du service SPANC.

Commission 5

Maison partagée chantier bénévoles Adichats

Madame CRUSE expose que ce dossier avance également puisque le notaire travaille à la rédaction du bail emphytéotique qui devrait être prêt à la signature très prochainement.

Enfin, un certain nombre de devis visant à rafraîchir cette « Maison partagée » ont été réceptionnés et l'association Adichats présente un dossier de demande de subvention d'un montant de 2 500 € pour l'organisation d'un chantier de bénévoles en coopération avec l'association "Participe Présent" afin de rendre la Maison opérationnelle au minimum pour la rentrée. Son intervention portant essentiellement sur le nettoyage et peintures des pièces du bas, de la mise en valeur du jardin attenant, la peinture des grilles extérieures et des volets qui ont souffert de l'abandon de la bâtisse.

Ces chantiers recevront des jeunes de nationalités différentes et les responsables de l'association aimeraient y adjoindre quelques jeunes bénévoles du canton. Madame la Présidente propose que l'on accueille ces bénévoles d'une manière marquante. L'association se propose d'intervenir du 2 au 13 août et du 18 au 29 août 2011 soit 192 journées de travail.

Madame CRUSE précise par ailleurs, qu'un charpentier procédera au balayage de la toiture pour environ 1 200 € et un électricien révisera l'installation afin que le bâtiment puisse accueillir du public (prises de terre, issue de secours,...).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil Communautaire, décide de ;

- Accorder une subvention à l'Association Adichats pour l'opération « Chantier de bénévoles de la Maison partagée » d'un montant de 2 500 €,
- Dit que les sommes sont inscrites au chapitre 65 du Budget Général,
- Charge, Madame la Présidente, de toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente.

Enfance Jeunesse

Compte rendu du 31 mai 2011

Madame CRUSE expose que lors de la réunion du 31 mai 2011 dont le compte rendu figure au dossier des délégués, il a été constaté que ;

Les familles ont plutôt été envoyées par les secrétaires de mairie d'où l'importance de communiquer avec ces agents.

Madame CRUSE rappelle que l'agrément est de 20 places journalières avec possibilité de 10% de dépassement sur la semaine, précise qu'elles ont toutes attribuées. Une famille de Sauternes s'est vu refuser l'accès à la structure et trois familles souhaitent placer leur futur bébé début 2012. Il conviendra de faire une nouvelle commission en novembre 2011, néanmoins un point sera fait fin juin suite à d'éventuels changements et la commission se réunira si nécessaire le 4 juillet 2011.

La commission a également validé le calendrier 2011-2012 et apporté une modification au règlement intérieur « chapitre alimentation » : les pots à base de lait infantile UHT seront désormais fournis par les familles, y compris en cas d'allergie, il a été en effet constaté que la plupart des enfants consommaient des laits ordinaires chez eux. La commission a également listé les dates à retenir.

Madame CRUSE expose que les résultats du « guichet unique » (MAC-RAM) ont été jugés satisfaisants puisque 62 places à temps complet ont été pourvues. 3 assistantes maternelles n'ont plus de place pour septembre 2011 et 12 ont encore 18 place à temps complet. Les rencontres familles montrent que sur 25 familles, 9 choisissent une assistante maternelle et les 14 autres viennent pour le MAC et ne reporteront pas obligatoirement leur demande chez une assistante maternelle.

Délibération pour Candidature Trophée Agenda 21 Conseil Général

Madame CRUSE expose que notre canton très remarqué pour sa démarche Agenda 21, peut bénéficier d'un trophée dans le cadre du projet « Retour aux sources, mon canton au début du 20^{ème} ». En effet, cet évènement est l'occasion pour ceux qui agissent pour un développement durable de valoriser leurs actions et de partager leurs expériences. La Communauté de Communes du Canton de Villandraut peut s'inscrire dans la catégorie des "bonnes pratiques" de développement durable en matière de préservation et valorisation des ressources, de participation citoyenne et d'éducation au développement durable.

Pour participer à ce concours, le dossier doit être déposé au plus tard en juillet 2011 et les résultats seront proclamés au mois de novembre 2011. Le jury récompensera un lauréat et deux prix "coup de cœur" par catégorie (association, entreprise, exploitation agricole, collectivités et établissements publics ...). Un prix de **1500 €** et un trophée réalisé par un artiste girondin, seront remis à chacun des lauréats. Les actions récompensées seront valorisées au travers d'une fiche action adossée à l'Agenda 21 du réseau du Conseil Départemental des Agendas 21 locaux. Un publi-reportage consacré à chacune des actions retenues sera diffusé sur les différents supports de communication du Conseil Général (site Internet, Gironde magazine,...).

Où le rapport de Madame CRUSE, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité des présents ;

- De participer à ce trophée,
- Charge, Madame la Présidente, de l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente.

Commission 6

Point démarrage piscine et bases

Piscine

Monsieur CAPS expose qu'un état des lieux a été fait ce jour entre l'Association de football (qui utilise les vestiaires hors saison) et la CdC. Les préparatifs de mise en eau se sont bien déroulés; reste à résoudre le remplacement de quelques margelles mais il semblerait que l'on ait trouvé un fournisseur au Barp; d'autre part, une électrovanne est commandée pour l'arrosage du stade.

Le BEESAN est recruté, il s'agit de Christophe PELLIN; le contrat pour son hébergement est signé et le planning des scolaires est réalisé.

Madame la Présidente et Madame DEXPERT assureront en alternance un soutien à M.CAPS pour le suivi de l'équipe cet été auprès du personnel. Mme la Présidente remercie M.CAPS pour avoir repris avec efficacité le suivi "Piscine/Base" et équipe technique.

Base du Pré

Madame la Présidente expose les premiers résultats connus à ce jour de la base nautique. Si le mois d'avril a été excellent, le mois de mai a été plus calme mais il est vrai, ne comportait pas les longs ponts habituels; la météo a été par ailleurs plus capricieuse.

Fréquentation	2010	2011	Moyenne/5 ans fin 2010	Moyenne sur 6 ans
Avril	50	256	21	60
Mai	362	316	162	181
Recettes				
Avril	744	2715	302	704
Mai	5172	4453	2255	2500

Madame DEXPERT alertera Emploi Loisir Gironde concernant la difficulté à remplacer F. CARRET sur la mission d'encadrement des activités nautiques auprès des groupes de mineurs et notamment sur les Points Forts animations Conseil Général, sachant que le mois d'août semble comblé par des vacataires.

Bilan Festi Jeunes

Madame la Présidente expose, que le bilan réalisé par les services et dont chacun a un exemplaire dans son dossier, montre que malgré les difficultés l'ensemble de l'opération est encourageante. M. David GOINGUENET récemment recruté a été très réactif et efficace. Le duo Arcadie PAGEL BROUSSE et David GOINGUENET s'est impliqué de manière forte.

Les points forts du Festi' jeunes sont incontestablement le Raid solidaire et le concert du Vendredi soir ainsi que la scène ouverte du samedi après-midi.

En revanche, les ateliers et animations de la journée du samedi ont été moins fréquentés et l'organisation a paru un peu flottante. De fait, les débats prévus par les associations Aide et Action, Unis cité, RESEIDA et Vie Libre n'ont pas eu lieu.

Madame la Présidente précise qu'il faut insister sur les résultats positifs, à savoir une centaine de jeunes qui est passée sur la manifestation sans aucun incident. Le raid a fait l'unanimité et l'accro branches n'a pas désempilé, trois jeunes d'Uzeste ont remercié les élus pour cette première.

Questions diverses

CAO –prochaine plénière et réunion de bureau

Madame la Présidente souhaite organiser une réunion de bureau préalable et la date du 22 juin à 10 h est arrêté. Les Maires et Présidents des Commissions seront conviés à y participer.

Madame la Présidente propose que la prochaine plénière soit reportée, sachant que diverses CAO devront être confirmées comme ci-dessous exposé et notamment la voirie 2011, qu'au mois d'août la séance plénière n'a pas lieu.

Dossiers en cours à examiner en commission d'appel d'offre

Marché à bon de commande signalétique – dépôt des candidatures jusqu'au 22 juin

Devis renouvellement parc informatique – sans délai

MAPA pour une étude médiathèque – dépôt des candidatures jusqu'au 11 juillet

MAPA pour la Maîtrise d'œuvre Maison de Santé Pluridisciplinaire – dépôt des candidatures jusqu'au 11 juillet.

Voirie – Le cabinet AZIMUT rencontre les communes à partir du 14 juin, il pourrait au mieux constituer le dossier de consultation des entreprises pour tout début juillet, il faut laisser 3 semaines de délai aux entreprises pour déposer leur candidature – cette CAO pourrait donc au mieux se situer la semaine entre le 25 et le 29 juillet.

La date du 28 juillet 2011 à 20 H 45 est arrêtée.

Ecole de musique

Madame DEXPERT tient à souligner que la manifestation de fin d'année de l'Ecole de musique a été un franc succès, les parents se sont mobilisés et on ne peut que se féliciter du travail accompli par l'association en charge.

Assemblée générale du Club de Gymnastique

Madame DEXPERT informe que lors de l'assemblée générale du club de gymnastique des comportements discourtois entre associations ont été évoqués. Elle propose que l'emploi du temps 2011/2012 prévoie un laps de temps entre chaque association occupante afin de laisser le temps (5 à 10 mn) à chacun de se préparer sereinement à sa propre séance.

Marché de Noël

Madame BAROT rappelle à l'assemblée que la Mairie de Préchac a accueilli l'an passé le Marché de Noël et qu'il était prévu que cette manifestation fasse le tour de chaque commune. Elle souligne que l'évènement constitue un énorme travail mais que sa commune est prête à l'accueillir à nouveau, mais souligne que le principe de faire tourner est aussi intéressant.

Après en avoir débattu, la commune de Noaillan se dit prête à accueillir cette manifestation.

Forum des associations

Il est également demandé s'il est envisagé de redonner corps à cette manifestation.

Madame la Présidente propose que cela soit envisagé dans le cadre des projets de la "Maison Partagée" avec l'association "Participe présent" car ce projet avait été cité dans le cadre de la préfiguration du centre social.

SDCI

Madame la Présidente expose qu'un condensé des analyses menées par la DDT du Conseil Général concernant l'étude conduite par les 4 Cdc sur l'intercommunalité est jointe au dossier de chaque mairie et interroge l'assemblée sur la manière de conduire la suite des débats. Faut-il organiser une réunion de l'ensemble des élus communaux ou faire une réunion publique et à l'égide de qui ?

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire se prononce pour une réunion publique communautaire.

A ce sujet Madame la Présidente informe l'assemblée que le texte de la délibération de Captieux Grignols concernant le regroupement intercommunautaire figure dans le dossier des délégués.

Laurence HARRIBEY	Jean-Pierre AUROUX
Alain CAPS	Jeanne-Marie BAUP
Maryse BANQUET RENARD	Josette DUDON
Bernard BORDESSOULLES	Sandra BAROT
Marielle CRUSE	Roselyne LALANNE
Christian PICARD	André LAFORGUE
Alain CAMBOULIVES	Jean-Claude LASSALLE
Isabelle DEXPERT	